

Rapport n°10

Convenzione di Partenariatu trà Scola Corsa Federazione è A Casa di e Scenze per l'anni sculare 2025 à 2028

Convention de Partenariat entre Scola Corsa a Federazione et A Casa di e Scenze pour les années scolaires 2025 à 2028

A Casa di e Scenze est un équipement municipal dédié à la culture scientifique, technique et industrielle, ayant pour vocation de rendre les sciences accessibles à tous les publics à travers des expositions, des ateliers, des conférences, des projections et des parcours pédagogiques.

Implantée au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) du Sud de Bastia, elle constitue un outil majeur de démocratisation culturelle et scientifique au service des habitants et particulièrement des jeunes publics.

Une attention particulière est portée au jeune public et aux scolaires, avec une politique tarifaire volontairement accessible :

- Gratuité pour les enfants âgés de 0 à 6 ans ;
- Activités d'éveil 3/7 ans : tarif fixé à 2 € (gratuit pour l'accompagnant) ;
- Gratuité des visites et activités pédagogiques pour l'ensemble des groupes scolaires, qu'ils soient issus des établissements bastiais ou hors Bastia.

A Casa di e Scenze s'appuie également sur un partenariat fort avec l'Éducation Nationale afin de structurer une véritable offre pédagogique à destination des établissements scolaires. Pour rappel, une convention a été signée puis reconduite en juin 2023 pour une durée de trois ans entre la Ville de Bastia et l'Académie de Corse. Celle-ci prévoit la mise à disposition d'un mi-temps de 12 heures assuré par deux enseignants référents pour les écoles, collèges et lycées.

En lien étroit avec les agents d'A Casa di e Scenze, ces référents coordonnent l'ensemble des activités scolaires proposées : visites guidées, projets pédagogiques, accompagnement des enseignants et élaboration des programmes éducatifs.

En complément de cette mission de coordination, A Casa di e Scenze met à disposition des enseignants, différents outils de médiation afin de faciliter l'appropriation des contenus scientifiques et la préparation des visites. À ce titre, des ressources pédagogiques leur sont transmises : trames scénographiques et muséographiques, fiches d'activités, veille scientifique et documents préparatoires.

Dans le cadre du parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) porté par la Ville, les référents ont également développé des passerelles avec les équipes de la médiathèque de la Direction des

Affaires Culturelles (DAC). Les visites d'A Casa di e Scienze peuvent ainsi être couplées avec des temps organisés à la médiathèque, permettant aux établissements scolaires, notamment ceux venant de l'extérieur de Bastia, de bénéficier d'un parcours éducatif enrichi sur une demi-journée ou une journée complète.

Ainsi, dans le cadre de sa politique de développement de la culture scientifique et de promotion de la langue corse, la Ville de Bastia souhaite développer, au sein d'A Casa di e Scienze, de nouvelles formes de collaborations éducatives et linguistiques favorisant l'accès des jeunes publics à une médiation scientifique immersive en langue corse.

À ce titre, et dans le prolongement du soutien financier apporté par la collectivité au projet culturel et linguistique développé par l'association Scola Corsa, il est proposé de formaliser un partenariat permettant d'ouvrir aux classes immersives de l'association l'ensemble des dispositifs pédagogiques déjà proposés aux établissements scolaires publics dans le cadre des activités d'A Casa di e Scienze.

Ce partenariat présente un caractère pleinement immersif, les visites, ateliers scientifiques, projections et parcours pédagogiques étant intégralement conduits en langue corse afin de favoriser son usage quotidien à travers des situations pédagogiques concrètes liées à la culture scientifique.

Dans un premier temps, les visites et ateliers en langue corse seront préparés et animés par les enseignants de Scola Corsa, en lien avec les équipes d'A Casa di e Scienze et les supports pédagogiques existants.

À terme, la Ville souhaite toutefois que ses propres médiateurs scientifiques puissent progressivement s'emparer du dispositif, dans le cadre de la politique de formation linguistique interne engagée par la collectivité, afin de renforcer durablement l'offre de médiation immersive en langue corse portée notamment par A Casa di e Scienze.

La convention, conclue à titre gracieux, précise les objectifs poursuivis, les engagements réciproques des parties, les modalités de programmation et de suivi des actions, ainsi que la durée de la collaboration.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver la convention entre la Ville de Bastia – Casa di e Scienze - et Scola Corsa A Federazione pour les années scolaires de 2025 à 2028.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document afférent.